

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre de
Conseillers élus :
15

Séance du 18 septembre 2025 à 19 h

Conseillers
en fonction :
13

Conseillers
présents
12

Sous la présidence de M. le Maire : Alain GRISE
Mmes et MM. les Adjoints : Claude HECHT, Sandra SCHNEIDER, Pascal ZIMBER.
Les Conseillers : Marie-Madeleine MAQUEDA, Muriel BOFF, Nadine MORIN,
Richard GASPARD, Philippe HECHT, Frédéric FARGEOT, Olivia GUILLOTIN,
Lysiane HAESSIG.

Absente excusée :

Mme Nacima ALTERMATT

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juillet 2025
- 2) Comptes-rendus des rapporteurs de commissions et des délégués de syndicats
- 3) Cession parcelles Groupe SIAT
- 4) Demande de subvention Conseil de Fabrique
- 5) Divers

M. Pascal ZIMBER est désigné secrétaire de la séance.

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 JUILLET 2025

Le Conseil Municipal, après délibération, approuve le procès-verbal de la séance du 24 juillet 2025, sans observations, par 10 voix pour et 2 abstentions (Mme Lysiane HAESSIG et M. Frédéric FARGEOT).

2. COMPTES-RENDUS DES RAPPORTEURS DE COMMISSIONS ET DES DÉLÉGUÉS DE SYNDICATS

Les rapporteurs des commissions communales ainsi que les délégués des différents syndicats rendent compte au Conseil Municipal des différents points des réunions auxquelles ils ont assisté.

3. CESSIION PARCELLES GROUPE SIAT

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal la requête du Groupe SIAT d'acquérir les parcelles communales occupées par les installations de la scierie SIAT, d'une surface globale estimée à environ 80 ares.

Ces parcelles, constituées essentiellement de chemins et fossés, appartenaient à l'Association Foncière d'URMATT, et ont été intégrées au patrimoine de la commune après dissolution de celle-ci en 2017.

Lors de sa séance du 12 juin dernier, le Conseil Municipal avait émis un avis favorable et fixé le prix de vente à 2.000 € l'are.

Le Groupe SIAT a décliné cette offre et soumis une nouvelle proposition, à savoir l'acquisition de 50 ares au prix de 2.000 € l'are et le reste des parcelles au prix de 1.000 € l'are, soit une moyenne de 1.600 € l'are.

Après délibération, le Conseil Municipal, par 8 voix pour, 3 abstentions (MM. Claude HECHT, Richard GASPARD et Mme Muriel BOFF) et 1 voix contre (Mme Olivia GUILLOTIN) est favorable à la proposition du Groupe SIAT.

4. DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DE FABRIQUE

M. le Maire informe le Conseil Municipal que M. André GROSS, Président du Conseil de Fabrique, sollicite une subvention de la commune pour la rénovation de l'orgue de l'Eglise d'URMATT.

Il présente à cet effet le devis établi par OrgueSteve de FLEXBOURG d'un montant de 5.642,10 € pour le nettoyage et le traitement des noyaux oxydés des quatre jeux d'anches (162 tuyaux) et la réparation de 12 tuyaux bourdon.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix pour et 1 voix contre (Mme Olivia GUILLOTIN) décide d'attribuer une subvention de 2.822 € au Conseil de Fabrique, représentant 50 % du coût total de cette intervention.

Pour copie conforme :



Le Président de séance :

Alain GRISE

Le secrétaire de séance :

Pascal ZIMMER